Image not found or type unknown

Changement de statut d'un séjour spécial diplomatique

Par **zara55**, le **25/03/2014** à **15:02**

Bonjour merci pour votre disponibilité ,je suis ex étudiante en France(diplôme doctorat d'une université Française 1998), épouse d'un agent consulaire , je suis en France ça fait 3 ans avec un séjour spécial diplomatique,
avec ce séjour je n'ai pas le droit d'exercer aucune activité , pour me sentir utile j'aime bien ouvrir une franchise et changer mon statut est ce possible? indiquer moi svp un maître qui peut changer mon statut .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés